

Licence professionnelle **Analyste programmeur specialise** **en ingénierie des objets**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle **Analyste programmeur specialise en ingénierie des objets**. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02039025

HAL Id: hceres-02039025

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039025>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Systèmes
informatiques et logiciels spécialité
analyste programmeur spécialisé en
ingénierie des objets

- Université Toulouse II- Jean Jaurès- UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Informatique, mathématiques, technologies (IMT)

Établissement déposant : Université Toulouse II- Jean Jaurès- UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets* a été ouverte 2000.

La formation est dispensée à Université de Toulouse II Jean Jaurès sur le site de l'IUT de Blagnac. Les métiers visés sont ceux des concepteurs/développeurs de systèmes d'informations orientés objet, et concepteurs/développeurs de sites Web dynamiques.

Cette formation se situe dans un domaine assez concurrentiel : malgré le nom de la formation *Ingénierie des Objets*, les contenus sont très similaires aux formations de type « développement mobile ou Web » ou « développement d'applications »

La formation est ouverte en alternance et en VAE (validation des acquis).

Avis du comité d'experts

La formation est fortement professionnalisante avec une organisation axée sur l'alternance. Le cursus est en adéquation avec les objectifs et des enseignements de remise à niveau sont proposés en fonction des parcours antérieurs de chaque étudiant. Pour cela, l'équipe pédagogique propose un cursus découpé en 5 unités d'enseignement pour un total de 425h dont 3 unités d'enseignement de cœur de métier représentant 210h, soit environ 50 % de la formation (hors projet). Le reste des enseignements a pour objectif de monter en compétences les étudiants sur des domaines génériques en développement objets, compétences nécessaires pour aborder les unités d'enseignement métiers. Le projet représente 23 % de la formation sur site.

Le nombre d'inscrits est en moyenne de 20 étudiants sur les 3 dernières années. Le taux de réussite est très satisfaisant (17/17 ou 22/24 pour les 2 années enseignées). Le taux d'insertion professionnelle est de 80 % à six mois. Par contre, il est fort regrettable que deux ans après la formation environ 10% des diplômés soient encore en recherche d'emploi, qui plus est dans une formation en apprentissage !

L'équipe pédagogique est constituée de 21 intervenants, dont 9 professionnels. Un taux d'intervention de 46% de professionnels est satisfaisant dans une licence professionnelle. Ces derniers enseignent de plus dans des matières qui délivrent des compétences clés pour les métiers visés. La répartition des rôles est bien définie avec une délégation des différentes tâches sur plusieurs enseignants.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Des initiations à la recherche sont insérées dans les différents modules, en raison des compétences des intervenants, pour moitié enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	La proportion de professionnels intervenant dans la formation est correcte. Il existe un accompagnement incluant : aide à la rédaction de CV,

	<p>Alternance dating, conférence en fin d'UE par des professionnels sur les perspectives de travail dans le domaine.</p> <p>Une préparation au TOEIC est mise en place. Le passage de la certification TOEIC est obligatoire. Or, cette certification est payante. Il n'est pas précisé dans le dossier, la manière dont ce point est géré.</p>
Place des projets et stages	<p>L'organisation des projets tuteurés est très bien définie, les procédures sont très claires. Par contre, les tuteurs semblent être uniquement des enseignants-chercheurs et il n'est pas indiqué dans le dossier si le sujet du projet est en rapport avec des besoins de professionnels.</p>
Place de l'international	<p>La formation se faisant en alternance, il est légitime de ne pas avoir de dispositifs particuliers pour l'accueil d'étudiants étrangers ou de favoriser des stages à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le dispositif de recrutement est commun à tout l'IUT. L'entretien individuel proposé lors du recrutement combiné avec l'alternance dating montrent une implication de l'équipe pédagogique dans sa relation avec les entreprises et l'accompagnement des étudiants dans la recherche d'alternance.</p> <p>On note l'existence d'une mise niveau, par contre il est difficile de savoir, à la lecture du dossier, si les enseignements sont obligatoires ou au choix pour l'étudiant.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Le domaine de formation étant fortement lié au numérique, le bilan montre une utilisation d'outils numériques dont certains dédiés à la pédagogie comme le LMS Moodle.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont proposées chaque année par l'équipe pédagogique et votées en conseil d'institut.</p> <p>Le jury comporte 1/3 de « professionnels », c'est une proportion correspondant à une licence professionnelle.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La particularité de l'alternance et des demandes des CFA donne un cadre formel à ce suivi.</p> <p>Le suivi des compétences se fait grâce au livret d'apprentissage (ou d'alternance). Il n'est par contre pas précisé si ce livret correspond à la validation de compétences devant être acquises pendant la formation ou si c'est uniquement un recueil des activités effectuées au cours de la présence de l'apprenti en entreprise.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des étudiants est réalisé par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université, il n'y a pas de données dans le bilan provenant de l'équipe pédagogique.</p> <p>La périodicité des enquêtes est bonne, les enquêtes sont relativement minimalistes avec par exemple l'absence d'indication sur le taux d'étudiants restant dans l'entreprise où ils ont effectué leur alternance.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Une synthèse de l'enquête est présentée dans le bilan, elle montre une bonne satisfaction des étudiants de la formation, seuls quelques points négatifs liés aux contrôles de connaissances sont remontés.</p> <p>Le conseil de perfectionnement est constitué d'un ensemble équilibré de professionnels et de titulaires.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une équipe pédagogique équilibrée entre professionnels et universitaires.
- Des outils numériques maîtrisés, notamment comme des outils collaboratifs de développement.
- Une analyse des points forts et des points faibles.

Points faibles :

- Le flux d'entrée en diminution.
- Une inadéquation entre le titre de la formation et son contenu.
- Malgré l'alternance, des diplômés en recherche d'emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Conclusions :

La licence professionnelle *Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets* repose sur une structure solide. Proposée en alternance, le nombre d'étudiants en contrat montre un réel intérêt pour ce type de profil étudiant de la part des entreprises.

Les effectifs sont en baisse et des diplômés se retrouvent encore en recherche d'emploi deux ans après l'obtention de leur diplôme. Pour une formation en alternance avec une sélection fondée sur l'étude d'un dossier et d'un entretien, ce sont des signes qui poussent à faire fortement évoluer la formation.

Les perspectives d'évolution du programme avancées par l'équipe pédagogique sont pertinentes quant à une évolution sur le même plan des enseignements (web et intranet), mais une éventuelle spécialisation encore plus marquée, comme le Cloud avec les problématiques d'élasticité de répartition de charges, de base de données réparties, etc, dépasserait le niveau licence et pourrait être contre productif dans l'attractivité du diplôme en décourageant son public, et en perturbant les recruteurs au niveau Bac+3.

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels
Spécialité Analyste Programmeur Spécialisé en Ingénierie des Objets

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010925-010776-RT

■ Observations :

Il est difficile 2 ans après l'obtention du diplôme de mobiliser les professionnels formés sur la réponse aux enquêtes. Les résultats portent par conséquent sur un faible échantillon de diplômés qui pour certains ne sont probablement pas dans une dynamique de recherche d'emploi.

L'inscription à l'épreuve de certification TOEIC obligatoire dans la formation est financée par la formation pour tous les étudiants.

Les sujets des projets tutorés sont fournis par des professionnels ou des enseignants, quant aux tuteurs ils peuvent être des membres de l'équipe pédagogique ou des professionnels intervenant dans la formation.

Les mises à niveau favorisant les passerelles et l'aide à la réussite sont pour certaines obligatoires, comme par exemple UML et les autres optionnelles mais cependant ouvertes à tous.

Jusqu'à présent le suivi des compétences était un recueil des activités des apprentis dans leur entreprise. La mise en place d'une version numérisée du livret étudiant engagée au niveau de l'université au cours de l'année universitaire 2014-2015 devrait prochainement bénéficier à la formation et permettre le suivi de validation des compétences devant être acquises au cours de la formation.

Le taux d'étudiants restant dans l'entreprise où ils ont effectué leur alternance est d'environ 50 % et sera collecté dans les prochaines enquêtes réalisées par l'équipe pédagogique.

La baisse des flux d'entrée présentés dans le rapport d'évaluation correspond à une période où de nombreuses formations informatiques en alternance ont vu le jour sur le site universitaire de Toulouse. La refonte des programmes lors de la rédaction de la nouvelle maquette ainsi que la mobilisation de l'équipe pédagogique ont déjà montré une inversion de tendance pour l'année universitaire 2014-2015 avec une progression de 20 % par rapport aux effectifs moyens des années présentées dans le rapport.

Le module de *Cloud computing* évoqué dans le rapport est un module d'ouverture d'un volume de 10 heures qui n'a absolument pas pour objectif de proposer une spécialisation de la formation dans ces thématiques mais de répondre à la demande des professionnels impliqués dans la formation qui ont souhaité qu'une évocation de ces problématiques nouvelles soit réalisée. Le département informatique est engagé dans une offre de formations en alternance du DUT à la licence professionnelle qui devrait améliorer la cohérence de ses objectifs au cours du prochain quinquennal en s'intégrant à la logique de continuum entre le lycée et l'université.